

plus d'un siècle possédait des charges parlementaires qu'elle exerçait avec honneur.

« Le castel et la baronnie d'Uriage devinrent, dans le XVII^e siècle la propriété de la famille de Langon, par suite du mariage que contracta, en 1630, François de Langon, avec l'unique héritière des Boffin.

« Les Langons de Dauphiné descendaient d'un Perrot de Langon, cadet de Gascogne, lequel était au nombre des trois cents chevaliers qui accompagnèrent, à la huitième croisade, le roi Edouard d'Angleterre. Dernièrement, la branche des Langon du Dauphiné s'est éteinte, et leur dernière descendante, Madame la marquise de Gautheron, a légué la terre d'Uriage à M. Louis Sibeud de Saint-Ferriol, qui en est aujourd'hui le propriétaire (1). »

Après avoir visité le château d'Uriage, les baigneurs consacrent les jours suivants à diverses promenades qui viennent semer la distraction dans la vie monotone des eaux et mêler un peu de gaieté récréative à l'assiduité du régime hygiénique. Champrousse, le château de Vaulnaveys, la montagne des Quatre-Seigneurs, le monastère de Premol, la petite ville de Vizille, deviennent tour à tour le but de ces joyeuses excursions.

De la croix de Champrousse (hauteur 2,254 mètres au-dessus du niveau de la mer), l'œil embrasse dans le lointain les plaines de la Valloire et du Lyonnais, par dessus les montagnes du Graisivaudan; de l'autre côté, il contemple avec effroi les glaciers de l'Oisans et du Briançonnais et ces montagnes majestueuses dont les pics élevés s'élancent vers le ciel. Un spectacle non moins imposant attend le touriste à la montagne des Quatre-Seigneurs, ainsi nommée parce qu'elle touchait aux quatre seigneuries d'Uriage, Gières,

(1) M. Albert du Boys.